



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-95557>

Département(s) de publication : **94, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 95**

Annonce n° **26-95557**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 26750045201928

Ville : Le Kremlin-Bicêtre

Code postal : 94270

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 94, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 95

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3072174?orgAcronyme=x7c>

Identifiant interne de la consultation : 27-005

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Mme La Directrice d'ACHAT

Adresse mail du contact : secretariat.prestations.aca@aphp.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 153146960

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Se référer aux documents de la consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se référer aux documents de la consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se référer aux documents de la consultation.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 03/11/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Département du Développement Professionnel Continu Médical et pour la Direction Qualité Partenariat Patient de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Formations à la gestion des risques associés aux soins pour le compte de la Direction des Ressources Humaines – Département du Développement Professionnel Continu Médical et pour la Direction Qualité Partenariat Patient de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.
Code CPV principal - Descripteur principal : 80511000
Type de marché : Services
Description succincte du marché : Prestations de formations à la gestion des risques associés aux soins pour le compte de la Direction des Ressources Humaines – Département du Développement Professionnel Continu Médical et pour la Direction Qualité Partenariat Patient de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.
Lieu principal d'exécution du marché : Les locaux de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
Valeur estimée (H.T.) : entre 1 euros et 198000 euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Formations "Facteurs organisationnels et humains : les concepts"
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 80511000
Lieu d'exécution du lot : Les locaux de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
- **Description du lot :** Formation "Analyse sécurité - EIG : prévenir, récupérer et atténuer"
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 80511000
Lieu d'exécution du lot : Les locaux de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
- **Description du lot :** Formation "Organisation concrète des démarches de retours d'expérience (RMM/CREX)"
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 80511000
Lieu d'exécution du lot : Les locaux de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
- **Description du lot :** Formation "Annonce du dommage associé aux soins"
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 80511000
Lieu d'exécution du lot : Les locaux de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
- **Description du lot :** Formation "Sensibilisation des professionnels de santé à la gestion des EIGS et à la politique qualité et sécurité des soins à l'AP-HP : Former des formateurs AP-HP à l'animation d'ateliers pédagogiques avec le support du jeu de cartes « ASAP »"
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 80511000
Lieu d'exécution du lot : Les locaux de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Critère d'analyse : Critère n°1 – Prix (pondération 45%), Critère n°2 - Qualité technique de l'offre (pondération 50%) avec sous-critère 1 - Qualité des objectifs et méthodes pédagogiques (45%), sous-critère 2 - Qualité de l'équipe pédagogique proposée (25%), sous-critère 3 - Qualité des supports pédagogiques (30%), Critère n°3 - Qualité durable de l'offre (pondération 5%) avec sous-critère 1 - Démarche environnementale proposée dans le cadre de l'exécution des prestations (50%) et sous-critère 2 - Démarches sociales proposées dans le cadre de l'exécution des prestations (50%). Pour le critère 2 « valeur technique de l'offre » une note éliminatoire fixée à 12/20 est applicable. Tout candidat ayant obtenu une note inférieure à cette dernière sera éliminé et ne sera pas invité à participer à la phase de négociation. Négociations : le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Le nombre de candidats admis à participer à la négociation sera de 3 maximum. Les négociations porteront notamment sur les points suivants : un échange sur les moyens d'améliorer la qualité des offres en faisant évoluer les Cahiers des Clauses Particulières initiaux et/ou le cadre de réponse financier, ou l'acte d'engagement tout en respectant l'égalité des candidats et l'effort tarifaire. Renseignements complémentaires : pour tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires en vue de répondre à la présente consultation, les candidats peuvent poser une question sur un fichier informatique type Word ou PDF au plus tard le 21/10/2026 à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> au niveau de cette consultation dans la section « Question ». ACHAT transmet les réponses à ces questions au plus tard 6 jours avant la date de remise des plis par courriel via la plateforme de dématérialisation à l'adresse indiquée par les candidats lors du téléchargement du dossier sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr/> Avance : le titulaire ou son sous-traitant admis au paiement direct bénéficie d'une avance calculée en application du code de la commande publique dès lors que le marché respecte les conditions mentionnées à l'article R. 2191-3. Lorsque le titulaire ou le sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise au sens du code de la commande publique, le taux de l'avance mentionné à l'article R. 2191-10 est fixé à 30 %. Lorsque le titulaire ou le sous-traitant n'est pas une petite ou moyenne entreprise au sens du code de la commande publique, le taux de l'avance est fixé au taux minimal de 5% prévu à l'article R. 2191-7 du code de la commande publique. L'avance est versée et remboursée selon les dispositions du code de la commande publique. Durée des marchés : les marchés sont conclus pour une durée ferme de 2 ans à compter de leur notification et sont reconductibles de façon expresse 1 fois pour une durée de 1 an. Montant minimum : pas de montant minimum. Montant maximum : le Titulaire s'engage sur le montant maximum représenté par 200 % des quantités estimées sur la durée totale du marché issu de la présente consultation. Le représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recourir ultérieurement à la procédure négociée pour la réalisation de prestations similaires au sens de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique à hauteur de 100 % du montant du marché.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/10/2026